
Atelier-balade

Plan d'affectation Vieille ville, Vevey

15 juin 2024

Synthèse

A) INTRODUCTION

Organisation :

Nombre de participants : 20

Conduite de l'atelier :

- Camille Levie, Sebastian Süess et Viktoriia Gurtner – bureau urbaplan
- Nicolas Meier – architecte et historien du patrimoine indépendant
- Leah Tillemans – cheffe de projet Ville de Vevey
- Antoine Dormond – Municipal Urbanisme et mobilité (présent à la restitution)

Objectifs de l'atelier :

L'atelier, organisé durant la phase de diagnostic, soit au tout début du processus de révision du plan d'affectation sur le secteur Vieille ville, visait les objectifs suivants :

- Informer les participants sur le contexte, les enjeux et les orientations de cette révision
- Sensibiliser à la question patrimoniale, aux différents outils de préservation du patrimoine ainsi qu'au cadre légal en vigueur
- Enrichir le diagnostic en mettant en commun les connaissances / expériences de chacun
- Collecter les idées et avis des participants en vue du futur projet de règlement.

La question centrale traitée dans cet atelier concernait la préservation et l'évolution de la Vieille ville. Que signifie préserver la Vieille ville ? Par quels éléments passe cette préservation ?

Rappel du déroulement :

L'atelier s'est déroulé le samedi 15 juin 2024 de 13h00 à 17h30.

Une partie en salle (13h-14h) a été dédiée à la présentation du contexte et des enjeux de la révision du plan d'affectation sur le secteur Vieille ville par le bureau urbaplan.

Puis Nicolas Meier s'est appuyé sur l'exemple du quartier de la Valsainte pour présenter à la fois les outils de préservation du patrimoine (recensements, inventaires) en lien avec le développement historique de la ville. La présentation faite à cette occasion se trouve en annexe du rapport.

Le groupe s'est ensuite rendu à l'extérieur pour une balade à travers les tissus historiques médiévaux et plus récents. Lors des arrêts, différentes thématiques ont été abordées.

De retour en salle, les participants se sont divisés en deux groupes afin d'échanger sur les sujets abordés lors de la balade. Ces observations ont été transcrites sur des planches (photos ci-dessous).

B) SYNTHÈSE DE RESTITUTION

Groupe 1 :

- Espace non bâti à côté du bâtiment des pompiers : une réflexion d'ensemble est nécessaire pour trouver un projet adéquat à cet endroit
- Cours intérieures des îlots urbains :
 - questionnement sur leur destination et aménagement (garages/parkings, arborisation souvent manquante)
 - leur existence est importante d'un point de vue de la lumière
- Îlots urbains - compléter vs. maintenir :
 - proposition sur la parcelle 106 : commencer par réaliser une moitié pour préserver les arbres, la fraîcheur et la vue (surélévation du garage ?) puis

attendre la fin de vie des arbres pour bâtir la deuxième moitié et compléter l'îlot urbain

- Bord de lac :
 - revoir les gabarits des quais ? (emprise routière importante)
 - cohabitation difficile des modes de transports (piéton/vélo)
 - "saisonnalité" importante des quais (peu utilisés en hiver)
 - proposition d'aménager l'espace vide de la parcelle 497 en une square public arborisé
 - questionner la possibilité de réaliser des balcons côté lac
- Surélévations / aménagement des combles :
 - considérer la question de lumière (nord/sud)
 - penser aux retraits des surélévations pour diminuer l'impact visuel
 - permettre l'aménagement des combles
 - rythme de bâtiments aux différentes hauteurs d'aujourd'hui a son charme
 - pour l'aménagement des combles, permettre des lucarnes reprenant les matériaux déjà utilisés dans le bâtiment (pas de lucarne à vitrage, etc.)
 - permettre les opérations de surélévation ou d'aménagement des combles, car elles permettent d'apporter un financement aux coûts de rénovation énergétique des bâtiments
- Nouvelles constructions :
 - végétalisation des toitures
 - espaces autour : arborisation et plus de mobilier urbain, limitation des surfaces dédiées à la circulation
- Terrasses sur les toitures :
 - représentent un certain charme, grâce à la variabilité des toitures
- Matériaux :
 - PVC à éviter
 - les couleurs "flashy" à éviter
 - prendre en compte les aspects esthétiques et respecter les proportions
- Mobilité :
 - idée est évoquée de fermer la rue du Simplon aux TIM de façon à concentrer les TIM traversant Vevey sur la rue du Clos

Groupe 2 :

- Surélévations : proposition de définir des critères de surélévations (p.ex. liés aux questions d'ensoleillement, nuances de bruits, paramètres esthétiques, etc.).

- Matériaux :
 - prendre en compte les aspects esthétiques
 - penser aux éléments d'énergie grise
 - réfléchir sur l'intégration des panneaux solaires sur les toitures et les façades (étude parallèle en cours)
- Ilots urbains - compléter vs. maintenir : proposition de replanter ailleurs les arbres abattus pour des nouvelles constructions et ouvrir au public les grands espaces de verdure privés
- Cours bâtis d'ilots urbains :
 - propositions sur la végétation de toitures de constructions basses bâties aux cœurs d'ilots
 - questionnement sur les possibilités de sécuriser ces cours et les rendre accessibles (discussion sur des limites techniques)
- Programmation des rez-de-chaussée:
 - Place Scanavin : sous-utilisation de la place, vitrines fermées des arrières de magasins. Équilibre à trouver entre le calme des résidents du quartier et l'animation de l'espace public
 - Rue du Centre : trouver une nouvelle stratégie de programmation des rez et d'aménagement de la rue en général (permettre plus de terrasses ? rendre piétonne ?)
 - Rue d'Italie : animer ou calmer la fin de la rue "au bout du système" vers l'Est de la commune de Vevey ?
- Bord de lac : la richesse des gabarits hétérogènes et la mixité de programmes sont bien appréciées par la population. Des nouvelles petites constructions (p.ex. prolongation des arcades sur la parcelle 497) et des surélévations ponctuelles (p.ex. parcelle 2203) sont acceptables
- Démolitions-reconstructions : les participants sont en principe favorables à la rénovation, mais ils n'excluent pas les démolitions-reconstructions en cas d'impossibilité de rénovation rationnelle.

C) PROCHAINES ÉTAPES

Les questionnements qui ont émergé lors de cette démarche seront pris en considération dans l'élaboration du plan et du règlement du futur PA Vieille ville.

Un atelier à l'automne avec les propriétaires du secteur sera organisé pour connaître leurs motivations et réticences par rapport aux premières orientations réglementaires.

Par la suite une présentation publique du projet de plan et de règlement reviendra sur la manière dont les enseignements de ces deux ateliers ont été intégrés dans le projet.

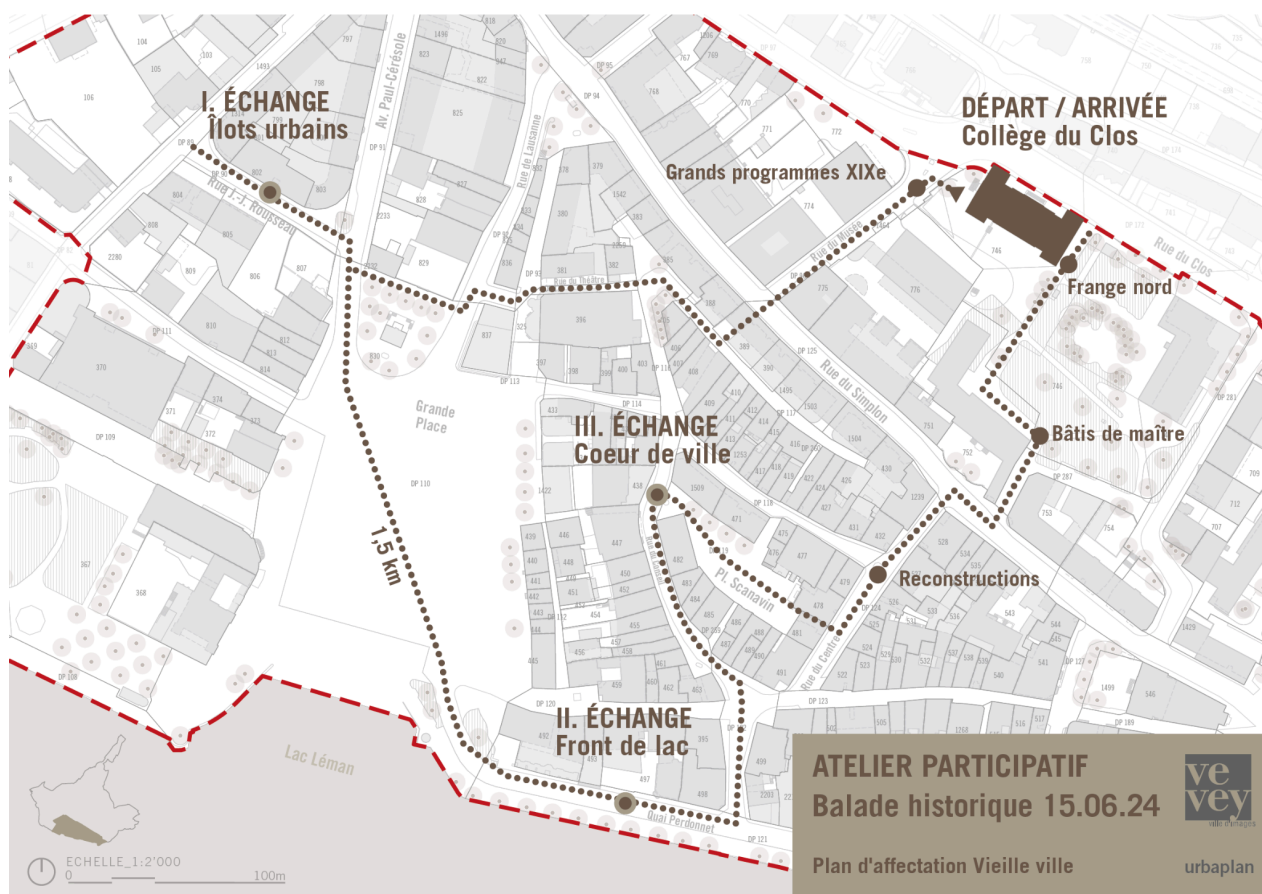


Fig. 1 : Parcours de balade



Fig. 2 : Présentation du développement historique de la ville de Vevey par N. Meier, architecte du patrimoine



Fig. 3 : Balade historique animée par N. Meier, architecte du patrimoine

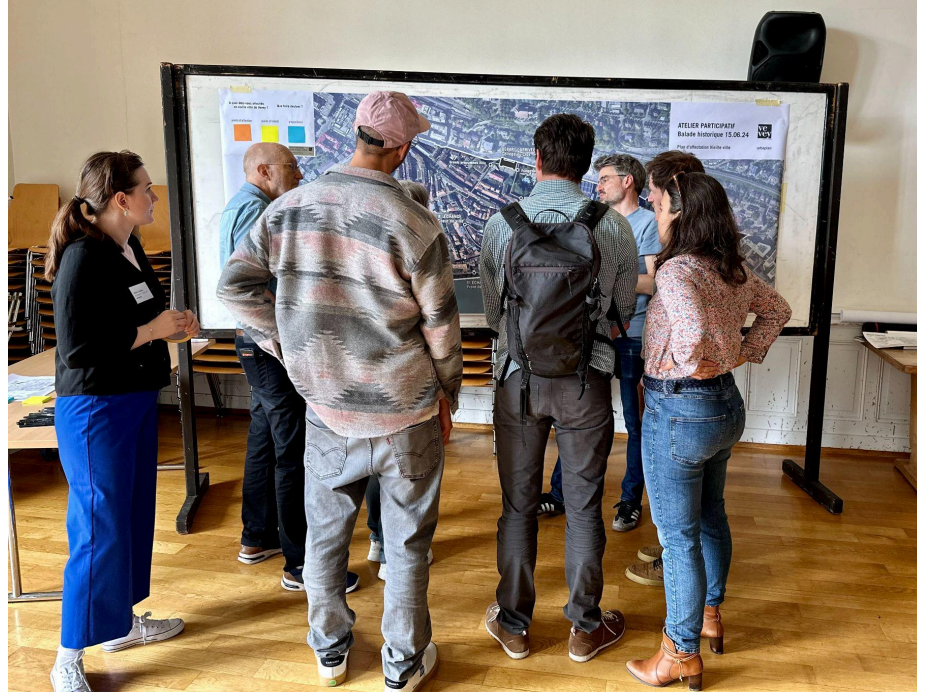


Fig. 4 : Discussions autour du plan de périmètre du futur PA Vieille ville



Fig. 5 : Atelier participatif, travail par groupe



Fig. 6 : Atelier participatif, travail par groupe



Fig. 7 : Atelier participatif, restitution



Fig. 8 : Planche de restitution Groupe 1

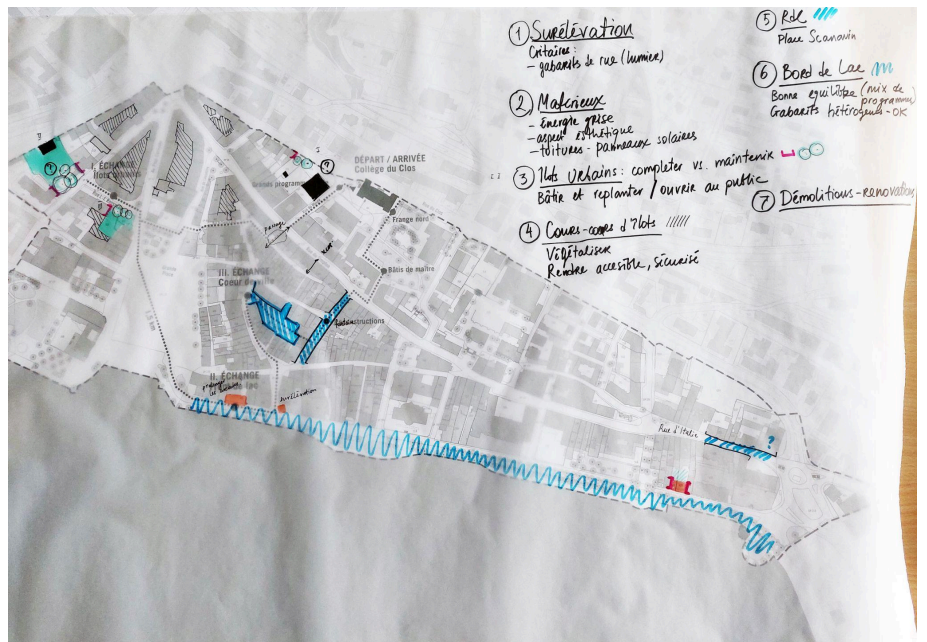


Fig. 9 : Planche de restitution Groupe 2